

Le groupement d'employeurs du Fezensac et le groupement d'employeurs agricoles de l'Armagnac recrutent !



Le groupement d'employeurs du Fezensac et le groupement d'employeurs agricoles de l'Armagnac recrutent !

Le groupement d'employeurs du Fezensac et le groupement d'employeurs agricoles de l'Armagnac recrutent pour la saison d'hiver :

- des tailleurs de vigne confirmés
- du personnel pour les autres travaux relatifs aux vignes (tomber les bois, travaux de liage)

Les travaux débuteront mi-novembre jusqu'en mars, voire juin.

Les secteurs concernés sont ceux de Nogaro, Lectoure, Eauze, Condom et Vic- Fezensac.

Ces travaux s'adressent à tous, femmes et hommes.

Seule la taille exige une qualification.

Contact :

Groupement d'employeurs, route de Mouchan ouvert du lundi au vendredi (8h-12h / 14 h - 16 h 30)

05 62 06 52 31

groupement-employeurs32190@orange.fr